

**Séjour dans le Châtillonnais (Bourgogne Nord)**  
*Entre vignobles et sites archéologiques*  
**Du mardi 17 au vendredi 20 mai 2022 (4 jours et 3 nuits)**

<p><b>Assurance R.C.P.</b>          GROUPAMA          Paris Val de Loire          60, Bd. Duhamel du Monceau          45160 OLIVET          Ct n° : 41789295M / 0002</p> <p><b>Garantie financière:</b>          GROUPAMA          Assurance-crédit &amp; Caution          132 rue des Trois Fontanot          92000 Nanterre          Tel 33(0)149313131          ct. n° 4000716162 /0</p>	<p align="center"><b>BULLETIN D'INSCRIPTION          et de souscription aux assurances</b></p> <p align="center">CE BULLETIN D'INSCRIPTION ET DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES EST INDISSOCIABLE DU DESCRIPTIF DE CETTE SORTIE ; LES DEUX DOCUMENTS CONSTITUENT ENSEMBLE LE CONTRAT DE VOYAGE.</p>	<p>Date de diffusion :  <b>24 janvier 2022</b></p> <p>N° fédéral du séjour :  <b>FR011422</b></p>
---	--	---

**Les inscriptions sont à faire sur la page planning du site Kananas et individuelles.**  
[www.kananas.com/adal2085/](http://www.kananas.com/adal2085/)

<p align="center"><b>Participant(e)</b></p> <p>Nom, prénom : .....</p> <p>.....</p> <p>Téléphone : .....</p>	<p align="center"><b>Conjoint(e)</b></p> <p>Nom, prénom : .....</p> <p>.....</p> <p>Téléphone : .....</p>
<p align="center"><b>Personne à prévenir en cas de problème :</b></p> <p>Nom, prénom : .....</p> <p>Téléphone : ..... Mail : .....</p> <p>Nom, prénom : .....</p> <p>Téléphone : ..... Mail : .....</p>	

**ASSURANCES FACULTATIVES**

Le(s) bulletin(s) de souscription (**un par personne**) aux assurances annulation/interruption, bagages et assistance joints sont à remplir **même si aucune assurance n'a été souscrite.**

DECOMPTE	PRIX UNITAIRE	NOMBRE	MONTANT
Prix du séjour (hors covoiturage)	<b>250 €</b>		
Assurances facultatives	<b>..... €</b>		
<b>TOTAL</b>			
<b><u>Acompte</u> à régler après confirmation de l'inscription (<u>ajouter le cas échéant le montant des assurances</u>), avant le 4 mars 2022</b>			<b>75€/pers</b>
<b><u>Solde du séjour</u> à régler avant le 15 avril 2022</b>			<b>... €/pers</b>

**Les paiements sont à faire en priorité sur le site [www.Kananas.com/adal2085/](http://www.Kananas.com/adal2085/) en vous inscrivant sur votre espace personnel - Panier**

**•Exigences particulières du voyageur acceptées par l'organisateur (par exemple allergies) :**

.....

.....

.....

.....

Les soussignés certifient avoir pris connaissance des modalités de réservation, des conditions générales et particulières de vente, qu'ils déclarent accepter sans réserve.

Organisateur : ADAL	Participant(e) :	Conjoint(e)
Réputé signé lorsque le séjour est mentionné comme accepté sur Kananas	Le .....	Le .....
	Signature	Signature

Le bulletin d'inscription et de souscription aux assurances devra être en priorité rempli et signé avec les outils d'Acrobat Reader, renommé "Châtillonnais-2022-Nom-Prénom1-Prénom2" ou « Châtillonnais-2022-Nom1-Prénom1-Nom2-Prénom2 » et ajouté sur votre espace personnel de la façon suivante: aller sur [documents- ajouter documents- parcourir-](#) le rechercher dans vos dossiers et le [télécharger](#), jusqu'au **13 février 2022 inclus** ou à défaut, l'adresser par courrier postal (ADAL BP40048 78184 St Quentin en Yvelines CEDEX), jusqu'au **11 février 2022 inclus**.

**NOTA** : Kananas n'accepte pas les documents de plus de 2 Mo. Pour compresser vos pdf, utiliser : [https://www.ilovepdf.com/fr/compresser\\_pdf](https://www.ilovepdf.com/fr/compresser_pdf)

## AIDE AU CO-VOITURAGE

J'accepte de véhiculer 1, 2 ou 3 personnes **en plus du (de la) conjoint(e)** :

**OUI**:            1 personne             2 personnes             3 personnes

**NON** :           

Je ne prends pas ma voiture :

J'utilise un autre moyen de transport :

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les Conditions Générales de vente, les notices assurances sont consultables sur le site de l'association

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

### ●Coordonnées de l'organisateur du séjour :

Association Des Arcades du Lac (ADAL), BP 40048, 78184 Saint Quentin en Yvelines CEDEX, représentée par son Président Pascal Wagner

**Responsable du séjour : Mme. Juliette, Merlet** mail : [juliettemerlet78@gmail.com](mailto:juliettemerlet78@gmail.com) téléphone 06 86 89 92 32

● L'organisateur est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage conformément à l'article L211-16 du code du tourisme et, il est tenu d'apporter une aide au voyageur qui est en difficulté conformément à l'article L211-17-1. du code du tourisme.

### ●Cession du contrat :

Le contrat de voyage n'est pas cessible.

### ●Augmentation du prix du voyage :

Le prix du voyage ne peut être augmenté que si les coûts spécifiques augmentent (prix des carburants, taxes aéroportuaires, portuaires, touristiques, taux de change) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du séjour. Si la majoration de prix dépasse 8% du prix du voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

### ●Modification du contenu du séjour :

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés si l'un des éléments essentiels du séjour, autre que le prix, subit une modification importante.

### ●Annulation du séjour par l'organisateur :

Si avant le début du séjour, l'organisateur annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement s'il y a lieu.

### ●Annulation du séjour par le voyageur en cas de circonstances exceptionnelles (tels que problèmes de sécurité):

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du séjour en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate.

### ●Elément important ne pouvant être fourni au cours du séjour par l'organisateur :

Si, après le début du séjour, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du séjour et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi le droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyages.

●Le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage conformément au II de l'article L211-16. du code du tourisme.

### ●Réclamations des voyageurs :

Après avoir saisi l'association organisatrice et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

### ●Protection contre l'insolvabilité de l'organisateur :

La FFRandonnée a souscrit pour le compte de l'association organisatrice une garantie financière auprès de GROUPAMA assurance –crédit & caution 126 rue de la Piazza 93199 Noisy Le Grand Cedex  
Tel. 33(0)149313131. N° de contrat 4000716162/0.

Si l'organisateur devient insolvable avant le départ du séjour, les montants versés seront remboursés.

Si l'organisateur devient insolvable après le début du séjour et si le transport est compris dans le prix du séjour, le rapatriement sera pris en charge par GROUPAMA.

**Annexe 11 - Exemple participant(e)**
**ASSURANCES OPTIONNELLES** (Groupama n°41789295M – Mutuaide n° 5369)  
**ANNULATION / INTERRUPTION VOYAGE – BAGAGES – ASSISTANCE RAPATRIEMENT**  
**BULLETIN DE SOUSCRIPTION 2021/2022**

**TOUTES LES ASSURANCES DOIVENT ETRE SOUSCRITES ET REGLEES AU MEME MOMENT QUE LE SEJOUR.**  
**AUCUNE DEMANDE DE SOUSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES INSCRIPTION ET REGLEMENT DU SEJOUR.**

**FORMULAIRE A REMETTRE A VOTRE ASSOCIATION ORGANISATRICE**

**ADHERENT :**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 E-mail : .....  
 Téléphone : ..... ou .....  
 Numéro de licence FFRP : .....  
 Inscription au voyage n° : FR011422 (N° de voyage FFRandonnée)  
 (Format date : JJ/MM/AAAA) (Format date : JJ/MM/AAAA) (Format date : JJ/MM/AAAA)  
 Date d'inscription au séjour : 04/03/2022 Date de début du séjour : 17/05/2022 Date de fin du séjour : 20/05/2022

<b>OPTION 1</b> <input type="radio"/> Je souscris à l'assurance annulation/ interruption de séjour.	De 251€ à 400.99€	<b>0 13€</b>	De 1 201€ à 1 600.99€	<b>0 34€</b>	De 2 401€ à 2 800.99€	<b>0 60€</b>	De 3 601€ à 4 600.99€	<b>0 87€</b>				
	De 401€ à 800.99€	<b>0 21€</b>	De 1 601€ à 2 000.99€	<b>0 42€</b>	De 2 801€ à 3 200.99€	<b>0 69€</b>	De 4 601€ à 5 600.99€	<b>0 96€</b>				
Jusqu'à 250.99€	<b>0 8€</b>	De 801€ à 1 200.99€	<b>0 27€</b>	De 2 001€ à 2 400.99€	<b>0 51€</b>	De 3 201€ à 3 600.99€	De 5 601€ à 6 500€	<b>0 105€</b>				
<b>OPTION 2</b> <input type="radio"/> Je souscris l'assurance bagage			<b>OPTION 3</b> <input type="radio"/> Je souscris l'assurance « Assistance Rapatriement – Voyage touristique »									
<table border="1"> <tr> <td>Montant de la garantie</td> <td>1 200€</td> </tr> <tr> <td>Cotisation</td> <td><b>12.56€</b></td> </tr> </table>			Montant de la garantie	1 200€	Cotisation	<b>12.56€</b>	a) Tous les licenciés IRA, IMPN, FRA, FMPN bénéficient déjà de cette garantie dans le monde entier. b) Si l'assurance « annulation » a été souscrite, cette garantie est acquise pour la France métropolitaine. -) <b>Autre cas : 5.87€</b>					
Montant de la garantie	1 200€											
Cotisation	<b>12.56€</b>											

**COTISATION :**

Cotisation option 1 :  Cotisation option 2 :  Cotisation option 3 :

**Cotisation TOTALE TTC :**


Fait à .....

(Format date : JJ/MM/AAAA)

le ..... Signature :



Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances individuelles facultatives proposées par Gras Savoye (annulation – interruption de séjour / bagages / assistance rapatriement). **Cocher cette case même si aucune assurance n'est souscrite.**

« Nous vous informons que les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion et la gestion de votre contrat d'assurance. Dans ce cadre, ces données peuvent être transmises à l'Assureur et peuvent également être communiquées à des experts, à nos conseils, à nos prestataires et sous-traitants. A défaut d'opposition expresse de votre part, nous pourrions vous adresser des courriers ou emails d'information en lien avec votre contrat sans caractère commercial. Vos données personnelles recueillies et traitées dans le cadre de la gestion de votre contrat ne seront toutefois jamais utilisées à des fins de prospection commerciale. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance ou le consentement concernant l'éventuel traitement de vos données de santé. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance. Ces données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion de votre contrat et au-delà, à compter de la clôture du dossier, pendant la durée autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, ainsi que du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer pour motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour Gras Savoye, l'impossibilité de gérer votre contrat et donc les prestations liées à ce dernier. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment, sous réserve de justifier de votre identité, et contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier électronique à l'adresse informatique.libertes@grassavoye.com ou par voie postale à l'adresse suivante : Gras Savoye – Délégué à la Protection des Données - Immeuble Quai 33 - 33/34 quai de Dion Bouton -CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : CNIL , 3 place de Fontenoy , TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07.

## Annexe 11 - Exemple conjoint(e)

### ASSURANCES OPTIONNELLES (Groupama n°41789295M – Mutuaide n° 5369)

### ANNULATION / INTERRUPTION VOYAGE – BAGAGES – ASSISTANCE RAPATRIEMENT

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION 2021/2022

TOUTES LES ASSURANCES DOIVENT ETRE SOUSCRITES ET REGLEES AU MEME MOMENT QUE LE SEJOUR.  
 AUCUNE DEMANDE DE SOUSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES INSCRIPTION ET REGLEMENT DU SEJOUR.

FORMULAIRE A REMETTRE A VOTRE ASSOCIATION ORGANISATRICE

#### ADHERENT :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Téléphone : ..... ou .....

Numéro de licence FFRP : .....

Inscription au voyage n° : FR011422 (N° de voyage FFRP)

(Format date : JJ/MM/AAAA) (Format date : JJ/MM/AAAA) (Format date : JJ/MM/AAAA)

Date d'inscription au séjour : 04/03/2022 Date de début du séjour : 17/05/2022 Date de fin du séjour : 20/05/2022

<b>OPTION 1</b>	De 251€ à 400.99€	<b>0 13€</b>	De 1 201€ à 1 600.99€	<b>0 34€</b>	De 2 401€ à 2 800.99€	<b>0 60€</b>	De 3 601€ à 4 600.99€	<b>0 87€</b>				
<input type="radio"/> Je souscris à l'assurance annulation/ interruption de séjour.	De 401€ à 800.99€	<b>0 21€</b>	De 1 601€ à 2 000.99€	<b>0 42€</b>	De 2 801€ à 3 200.99€	<b>0 69€</b>	De 4 601€ à 5 600.99€	<b>0 96€</b>				
Jusqu'à 250.99€	<b>0 8€</b>	De 801€ à 1 200.99€	<b>0 27€</b>	De 2 001€ à 2 400.99€	<b>0 51€</b>	De 3 201€ à 3 600.99€	<b>0 78€</b>	De 5 601€ à 6 500€	<b>0 105€</b>			
<b>OPTION 2</b> <input type="radio"/> Je souscris l'assurance bagage			<b>OPTION 3</b> <input type="radio"/> Je souscris l'assurance « Assistance Rapatriement – Voyage touristique »									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Montant de la garantie</td> <td style="width: 40%;">1 200€</td> </tr> <tr> <td>Cotisation</td> <td style="text-align: right;"><b>12.56€</b></td> </tr> </table>			Montant de la garantie	1 200€	Cotisation	<b>12.56€</b>	c) Tous les licenciés IRA, IMPN, FRA, FMPN bénéficient déjà de cette garantie dans le monde entier. d) Si l'assurance « annulation » a été souscrite, cette garantie est acquise pour la France métropolitaine. -) <b>Autre cas : 5.87€</b>					
Montant de la garantie	1 200€											
Cotisation	<b>12.56€</b>											

#### COTISATION :

Cotisation option 1 :  € Cotisation option 2 :  € Cotisation option 3 :

**Cotisation TOTALE TTC :**

€

Fait à .....

(Format date : JJ/MM/AAAA)

le ..... Signature :



Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances individuelles facultatives proposées par Gras Savoye (annulation – interruption de séjour / bagages / assistance rapatriement). **Cocher cette case même si aucune assurance n'est souscrite.**

« Nous vous informons que les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion et la gestion de votre contrat d'assurance. Dans ce cadre, ces données peuvent être transmises à l'Assureur et peuvent également être communiquées à des experts, à nos conseils, à nos prestataires et sous-traitants. A défaut d'opposition expresse de votre part, nous pourrions vous adresser des courriers ou emails d'information en lien avec votre contrat sans caractère commercial. Vos données personnelles recueillies et traitées dans le cadre de la gestion de votre contrat ne seront toutefois jamais utilisées à des fins de prospection commerciale. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance ou le consentement concernant l'éventuel traitement de vos données de santé. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance. Ces données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion de votre contrat et au-delà, à compter de la clôture du dossier, pendant la durée autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, ainsi que du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer pour motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour Gras Savoye, l'impossibilité de gérer votre contrat et donc les prestations liées à ce dernier. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment, sous réserve de justifier de votre identité, et contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier électronique à l'adresse informatique.libertes@grassavoye.com ou par voie postale à l'adresse suivante : Gras Savoye – Délégué à la Protection des Données - Immeuble Quai 33 - 33/34 quai de Dion Bouton -CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : CNIL , 3 place de Fontenoy , TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07.